



AVIS PUBLIC

ERRATUM : Vous auriez dû lire Mardi le 17 décembre 2019

Est par la présente donnée par la soussignée, secrétaire-trésorière et directrice générale, en conformité avec la loi sur la fiscalité municipale que :

Vous êtes convoqués à une assemblée extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, laquelle sera tenue :

Date : Mardi le 17 décembre 2019
Endroit : Salle municipale au 102 rue de la Fabrique
Heure : 19h00
Objet : Présentation et adoption du budget 2020

Lors de cette assemblée extraordinaire, il y aura présentation et adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2020 ainsi que la présentation du plan triennal d'immobilisation 2020-2021-2022. Le budget vous sera expliqué et une période de questions vous sera allouée sur le sujet, afin de vous transmettre toute l'information pertinente.

Donné à Saint-Marc-sur-Richelieu, le 4^{ième} jour du mois de décembre 2019.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Sylvie Burelle". The signature is fluid and cursive.

Sylvie Burelle, g.m.a.
Secrétaire-trésorière et directrice générale

N.B. Veuillez prendre note que pour la période des fêtes, le bureau municipal sera fermé du 24 décembre 2019 au 3 janvier 2020 inclusivement. La séance du conseil aura lieu le mardi 14 janvier 2020.